

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE CASTELNAU DE GUERS**

L'an deux mille seize, le 30 mars à 18h30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Charles SERS, Maire.

**Présents** : SERS Jean-Charles – DA SILVA Adam – SERS Virginie – CHRISTOL Bernard – VIDAL Micheline – RUFF Denis – ARNAUD Martine - SERRANO Céline – CHAUVEAU Cédric – GAY Virginie - LAHOZ Régine - CELLINI Bruno –

**Absents excusés** : OZERAY Séverine - CROS Roland — GUIBERT Michel

**Pouvoirs** : CELLINI Bruno à DA SILVA Adam  
CROS Roland à SERS Jean-Charles

**OBJET** : SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT 2016

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de prévoir le montant des subventions de fonctionnement à inscrire au budget communal 2016. Le montant des subventions versé en 2015 est rappelé pour information.

	<b>2015</b>	<b>2016</b>
CLUB OMNISPORTS	1 750.00	1 700.00
SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS	400.00	400.00
SECOURS CATHOLIQUE	400.00	350.00
OCCE COOP SCOLAIRE	3 200.00	3 200.00
ASPAHC	1 000.00	950.00
ASS. PROP. ET CHASSEURS	400.00	350.00
F N A C A	300.00	250.00
AIDE INFIRMES MENTAUX	350.00	300.00
LIGUE CONTRE LE CANCER	300.00	150.00
ASS. 3 <sup>ème</sup> AGE	1 400.00	1 350.00
ASS. COUSIDO DE PLEG A PLEG	300.00	250.00
AMICALE DES CASTELNAU	542.40	545.40
ARTS AU CHATEAU DE GUERS	650.00	600.00
ASS. LES ROSSES MOUSTIQUES	600.00	550.00
APE	400.00	350.00
LES CHATS LIBRES	400.00	350.00
LES RESTAURANTS DU CŒUR	600.00	550.00
ASS. DES JEUNES SAPEURS POMPIERS	200.00	200.00
ASS. CROIX ROUGE FRANCAISE	350.00	300.00
CASTEL NOTES	300.00	0
AFM TELETHON	520.00	150.00
PROTECTION DE LA NATURE DU PISCENOIS	200.00	200.00
CREAS PASSIONS	300.00	250.00
RADIO PAYS HERAULT	300.00	250.00
CASTELNAU EN FETE	400.00	350.00
ATTRAPE LIVRES	0	200.00
TOTAL SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	2 750.00	8 904.60
MONTANT TOTAL	<b>18 612.40</b>	<b>23 000.00</b>

.../...

## LE CONSEIL MUNICIPAL

Oùï les explications de Monsieur le Maire et après avoir délibéré,  
Approuve l'enveloppe de 23000€ allouée aux associations, pour les subventions de fonctionnement et subventions exceptionnelles 2016.

Monsieur le Maire  
Jean-Charles SERS



Date de convocation : 24.03.2016  
Date d'envoi au contrôle de légalité : 06.04.2016  
Date d'affichage : 31.03. 2016

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE CASTELNAU DE GUERS**

L'an deux mille seize, le 30 mars à 18h30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Charles SERS, Maire.

**Présents** : SERS Jean-Charles – DA SILVA Adam – SERS Virginie – CHRISTOL Bernard – VIDAL Micheline – RUFF Denis – ARNAUD Martine - SERRANO Céline – CHAUVEAU Cédric – GAY Virginie - LAHOZ Régine - CELLINI Bruno –

**Absents excusés** : OZERAY Séverine - CROS Roland — GUIBERT Michel

**Pouvoirs** : CELLINI Bruno à DA SILVA Adam  
CROS Roland à SERS Jean-Charles

**OBJET : RENOUELEMENT C.A.E SERVICE ENFANCE**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de renouveler le contrat C.A.E. de 25 heures hebdomadaires affecté à l'A.L.S.H., aux N.A.P, à l'accueil périscolaire et à la cantine.

Cet agent serait rémunéré au taux du SMIC en vigueur. Un contrat d'UN AN lui serait proposé à compter du 13 Avril 2016.

Monsieur le Directeur de l'ALSH superviserait l'intégration de cet agent.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Oui les explications de Monsieur le Maire et après avoir délibéré,  
Accepte le renouvellement de ce contrat à compter du 13 avril 2016, dans les conditions fixées ci-dessus.

Monsieur le Maire  
Jean-Charles SERS



Date de convocation : 24.03.2016  
Date d'envoi au contrôle de légalité : 06.04.2016  
Date d'affichage : 31.03. 2016

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE CASTELNAU DE GUERS**

L'an deux mille seize, le 30 mars à 18h30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Charles SERS, Maire.

**Présents** : SERS Jean-Charles – DA SILVA Adam – SERS Virginie – CHRISTOL Bernard – VIDAL Micheline – RUFF Denis – ARNAUD Martine - SERRANO Céline – CHAUVEAU Cédric – GAY Virginie - LAHOZ Régine - CELLINI Bruno –

**Absents excusés** : OZERAY Séverine - CROS Roland — GUIBERT Michel

**Pouvoirs** : CELLINI Bruno à DA SILVA Adam  
CROS Roland à SERS Jean-Charles

**OBJET : NOMINATION MEMBRE TITULAIRE DE LA COMMISSION  
D'ADJUDICATION**

Monsieur le Maire informe le conseil que suite au décès de Monsieur François GARCIA, il convient de nommer un membre titulaire de la Commission d'Adjudication.

Monsieur le Maire rappelle que les membres de cette commission sont :

Titulaires : Mr Roland CROS- Mr Bruno CELLINI

Suppléants : Mme Céline SERRANO- Mr Bernard CHRISTOL – Mr Michel GUIBERT

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil de nommer un membre titulaire de la Commission d'Adjudication.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Où les explications de Monsieur le Maire et après avoir délibéré,  
NOMME Madame Virginie GAY membre titulaire de la Commission d'adjudication à compter de ce jour.

Monsieur le Maire  
Jean-Charles SERS



Date de convocation : 24.03.2016  
Date d'envoi au contrôle de légalité : 06.04.2016  
Date d'affichage : 31.03.2016

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE CASTELNAU DE GUERS**

L'an deux mille seize, le 30 mars à 18h30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Charles SERS, Maire.

**Présents** : SERS Jean-Charles – DA SILVA Adam – SERS Virginie – CHRISTOL Bernard – VIDAL Micheline – RUFF Denis – ARNAUD Martine - SERRANO Céline – CHAUVEAU Cédric – GAY Virginie - LAHOZ Régine - CELLINI Bruno –

**Absents excusés** : OZERAY Séverine - CROS Roland — GUIBERT Michel

**Pouvoirs** : CELLINI Bruno à DA SILVA Adam  
CROS Roland à SERS Jean-Charles

**OBJET : LOCATION DE LA PLACETTE DU CAFÉ**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande du gérant de Castel Café. Il donne lecture du courrier reçu.

Cette parcelle cadastrée AB 364, d'une superficie de 48.00 m<sup>2</sup> a été louée pour la saison 2015 au prix de un euro par jour.

Monsieur le Maire propose de relouer cette parcelle pour la saison 2016, du 15 avril 2016 au 15 septembre 2016 dans les mêmes conditions que l'année précédente.

Un cahier des charges pour la location d'un immeuble communal à usage commercial sera signé entre le bailleur (la Commune) et le Gérant du Castel Café

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Où les explications de Monsieur le Maire et après avoir délibéré,  
Accepte de relouer la placette au prix de UN EURO/JOUR, du 15 avril 2016 au 15 avril 2016.

Un cahier des charges sera signé entre le bailleur et le gérant du Castel Café.

Monsieur le Maire  
Jean-Charles SERS



Date de convocation : 24.03.2016  
Date d'envoi au contrôle de légalité : 06.04.2016  
Date d'affichage : 31.03.2016